

MON BILLET HEBDOMADAIRE (N° 17)

QU'EST DEVENU LE REVE AMERICAIN?

La nouvelle vient de tomber, véritable couperet : la Cour suprême des Etats-Unis invalide l'arrêt Roe c.Wade et enterre ainsi le jugement de 1973 qui protégeait le droit à l'avortement à l'échelle nationale.

Les femmes du monde entier sont ébahies!

En France, la **loi Veil** du 17 janvier 1975 renforcée par la loi du 2 mars 2022 permet aux françaises d'avorter avec un suivi médical. Elle fait suite à la **légalisation de la contraception** acquise en 1967, une avancée majeure pour toutes les femmes.

Mais ce **droit à l'avortement** obtenu au terme d'un long combat reste **fragile**, c'est la raison pour laquelle des députés demandent l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution.

Au-delà de ces décisions politiques, apparaît une fracture sociale béante aux Etats-Unis. Les spécialistes sont unanimes pour pointer du doigt que les femmes les plus précaires souvent issues des minorités ethniques seront les plus touchées par le retrait de cette jurisprudence.

Le rêve américain qui nous faisait espérer, qui symbolisait l'égalité des chances comme valeur fondamentale de cette nation, qui a impacté nos modes de vie depuis le milieu du XIXe siècle a volé en éclat.

A nous, Européennes et Européens, de veiller par nos choix politiques, à préserver les droits fondamentaux des populations ; le droit à disposer de son corps en fait partie.

« Priver les gens de leurs droits fondamentaux revient à contester leur humanité même » (Nelson Mandela).

Avec vous,

Françoise AMPOULANGE

